

Enduit de dressage autolissant

UZIN NC 160

Egalisation ciment autolissante, pour application sur le sol jusqu'à 20 mm d'épaisseur

UZIN ÖkoLine: Gamme de produits de pose à très faible émission, sans solvants, en harmonie avec l'environnement (voir „Sécurité du travail / Protection de l'environnement“).

Domaines d'utilisation:

Ragréage ciment autolissant, à très faible émission, destiné au lissage, au nivellement et au rebouchage de supports intérieurs.

Adapté pour / sur:

- ▶ la réalisation d'une surface plane, absorbante pour la pose d'un revêtement de sol textile ou élastique, par ex. un revêtement textile, PVC ou VER, revêtement PVC décoratif, linoléum, liège, revêtement caoutchouc ou polyoléfine
- ▶ les supports neufs, p. ex. chapes ciment, chapes sulfate de calcium ou béton
- ▶ les panneaux OSB* et les panneaux de bois aggloméré V 100* neufs, parfaitement fixés par vissage
- ▶ les chapes d'asphalte coulé neuves ou anciennes sous certaines conditions (voir „Important“)
- ▶ supports anciens, par exemple terrazzo, pierre naturelle en dalles, revêtement céramique ou pierre naturelle existant, couche de colle dense, bien adhérente, résistante à l'eau, etc.
- ▶ chape magnésie ou xylolithe, chape sèche
- ▶ les sollicitations importantes en domaine résidentiel, professionnel et industriel.
- ▶ les sols avec chauffage (eau chaude) intégré
- ▶ les sollicitations par les sièges à roulettes conformes à la norme DIN EN 12 529 à partir d'1 mm d'épaisseur de ragréage

Propriétés:

Mortier industriel sec en poudre, adjuvanté, à fuseau granulométrique fin. Donne après gâchage avec de l'eau un ragréage d'égalisation de haute qualité, à prise hydraulique, et présentant une grande facilité de mise en oeuvre. L'avantage particulier de la Masse de nivelage UZIN NC 160 est qu'il combine de très haute résistance, des propriétés de mise en oeuvre optimales et de très haute capacité d'absorption.



CE	
UZIN UTZ AG Dieselstraße 3 D-89079 Ulm 06	
EN 13 813 CT-C30-F7 Ragréage à base de ciment pour les travaux des sols intérieurs	
Classement au feu	A 1 fl
Résistance à la compression	C 30
Résistance à la flexion	F 7

ÖKOLINE



Composants: Ciments spéciaux, charges minérales, copolymères d'acétate de polyvinyle, agents fluidifiants et additifs.

- ▶ Pour des épaisseurs jusqu'à 20 mm
- ▶ Bonne capacité d'absorption
- ▶ Durcissement pratiquement sans tension
- ▶ Facile à poncer
- ▶ Haute résistance à la compression et à la traction par flexion
- ▶ A faible teneur en chromates
- ▶ EMICODE EC 1 R / A très faible émission

Caractéristiques techniques:

Conditionnement:	25 kg/Sac papier
Tenue en stock:	minimum 6 mois
Eau de gâchage:	6,0 à 6,5 litres par sac de 25 kg
Couleur:	gris
Consommation:	env. 1,4 kg/m ² par mm d'épaisseur
Température de mise en oeuvre:	minimum + 15 °C
Durée pratique d'utilisation:	env. 20 à 30 minutes*
Circulable:	après env. 2 heures*
Prêt à la pose:	après env. 24 heures*

* A 20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air, pour une couche de 3 mm d'épaisseur au maximum. Voir également „Mise en oeuvre“, Point 3.

Préparation du support:

Le support doit être résistant, porteur, sec, propre, non fissuré et exempt de toutes substances (salissures, huiles, graisses) susceptibles de diminuer l'adhérence. Les chapes sulfate de calcium devront être poncées puis dépolissées par aspiration (traitement effectué par le chapiste ou prestation spéciale payante du poseur du revêtement de sol). Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et émettre des réserves / prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.

Éliminer, par exemple par broyage, ponçage, fraisage ou grenailage, les couches instables ou mal adhérentes, par exemple les substances polluantes, débris non adhérents de peinture, ragréage, revêtement ou colle. Éliminer soigneusement les poussières et éléments non adhérents (par aspiration). En fonction du type et de la nature du support, traiter avec le Primaire UZIN approprié (cf. Catalogue Produits). Bien laisser sécher le primaire. Un primaire base résine réactive, par exemple le Primaire époxy bicomposant UZIN PE 460, devra impérativement être suivi d'un épannage de sable.

Observer les Fiches Produits des produits utilisés.

Mise en œuvre:

1. Verser 6,0 à 6,5 litres d'eau claire et froide dans un récipient propre. Ajouter le contenu d'un sac (25 kg) en malaxant énergiquement jusqu'à obtention d'une consistance fluide, onctueuse et non grumeleuse. Utiliser le Malaxeur ragréages UZIN. Ne pas gâcher en une consistance trop liquide.
2. Verser le mortier sur le support auparavant traité par application de primaire puis répartir régulièrement à la lisseuse ou avec le Râteau d'étalement UZIN. En cas d'application plus épaisse ou d'étalement au râteau, la capacité autolissante et la qualité de surface pourront être améliorées en passant le Rouleau débulleur UZIN. Dans la mesure du possible, appliquer l'épaisseur souhaitée en une passe.
3. Surface prête pour la pose après environ 24 heures pour 3 mm d'épaisseur de couche*. Un ponçage avec un abrasif de grain 36 à 60 permet d'améliorer la qualité de surface, l'aspect et la capacité d'absorption.

Consommations:

Épaisseur	Consommation	Sac de 25 kg pour environ
1 mm	env. 1,4 kg/m ²	18 m ²
3 mm	env. 4,2 kg/m ²	6 m ²
10 mm	14,0 kg/m ²	2 m ²

Important:

- Tenue en stock: minimum 6 mois au sec, en emballages d'origine. Refermer hermétiquement les emballages entamés et en utiliser le contenu rapidement.
- Conditions idéales de mise en œuvre: 15 à 25 °C/humidité relative de l'air < 65 %. Une température basse, une humidité de l'air

élevée et une épaisseur de couche importante retardent le durcissement, le séchage et les travaux suivants, une température élevée et une humidité de l'air basse les accélèrent. En été, stocker au frais et utiliser de l'eau froide.

- Les joints de dilatation, joints de mouvement et joints de jonction au mur présents dans le support doivent être conservés. Si nécessaire, mettre en place des Bandes de désolidarisation UZIN au niveau des éléments de construction montants afin d'éviter toute pénétration de l'enduit dans les joints de jonction. Pour une couche d'épaisseur supérieure à 5 mm, la mise en place de Bandes de désolidarisation sera en général nécessaire.
- Mise en œuvre possible avec une pompe à vis continue, par exemple de type m-tec duo mix, P.F.T.-Monojet, etc.
- Épaisseur minimale pour les sollicitations par sièges à roulettes: 1 mm. Sur support non absorbant, par exemple chape d'asphalte coulé neuve, appliquer généralement en une épaisseur de 2 à 3 mm.
- Dans le cas d'applications superposées, laisser intégralement sécher l'enduit, procéder à un traitement intermédiaire avec le Primaire Universel UZIN PE 360 puis appliquer la couche suivante après séchage (env. 1 heure*). La seconde application ne doit pas avoir une épaisseur supérieure à la première.
- Pour application en épaisseur supérieure à 10 mm, ajouter jusqu'à 50 % (soit 12,5 kg/sac) de Sable siliceux sec UZIN Strecksand de grain 1 – 2,5 mm.
- Pour une application en épaisseur supérieure à 10 mm, sur support instable (restes de colle) ou sensible à l'humidité (par exemple sur chape sulfate de calcium), préférer un primaire base résine époxy tel que le Primaire UZIN PE 460 suivi d'un épannage de sable.
- Dans le cas d'une chape d'asphalte coulé neuve, conforme, appliquer en une couche de 5 mm d'épaisseur au maximum. Pour une chape d'asphalte coulé ancienne, le cas échéant, consulter notre Service Technique.
- Ne pas utiliser à l'extérieur ni en locaux exposés à l'humidité.
- Protéger les surfaces fraîchement ragréées des courants d'air, du soleil et de la chaleur. Sur support souple ou collant, un ragréage ciment aura tendance à former des fissures. Ces couches devront donc – dans la mesure du possible – être éliminées avant d'appliquer le ragréage. De même, une couche de ragréage restée telle quelle favorise également la formation de fissures, ce qui doit être évité.
- Ne pas utiliser pour former une chape ou un sol d'usure, il faut toujours appliquer un revêtement supérieur/une vitrification.
- Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les Fiches Produits des produits utilisés et les recommandations du fabricant du revêtement, les normes et règles professionnelles, etc., en vigueur à la date d'exécution des travaux.

Sécurité du travail et de l'environnement:

Contient ciment pauvre en chromates suivant la directive 2003/53/CE. Au contact de l'eau/l'humidité, le ciment présente une forte réaction alcaline. Éviter donc tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau. En cas d'irritation de la peau et/ou de contact avec les yeux, consulter un médecin. Porter des gants de protection. Pendant le gâchage, porter un masque de protection contre la poussière. Après la prise, le produit durci est physiologiquement et écologiquement sans danger.

EMICODE EC 1 R – „A très faible émission”, conformément aux directives de l'Association allemande enregistrée pour le Contrôle des Emissions des Produits de Pose („GEV”). Le produit ne présente, conformément aux directives en vigueur, aucune émission importante de formaldéhyde, de substances toxiques ou autres composés organiques volatiles (COV).

Conditions climatiques conformes aux normes dans le local lors de la pose, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

Élimination:

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés. Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.